

Cfdt
des choix. des actes
Finistère

**la
cgt**
Finistère

U.
Finistère

Union
Syndicale
Solidaires 29

UNSA
Finistère

Ensemble



mardi 23 mars

2 0 1 0

à 10 h 30

**Rassemblements
et manifestations**

- **Brest**, place de la Liberté
- **Morlaix**, place de la Mairie
- **Quimper**, place de la Résistance
- **Quimperlé**, place de Coat Kaer

**SALAIRES,
E M P L O I,
RÉDUCTION DU
TEMPS DE TRAVAIL,
SERVICES PUBLICS,
R E T R A I T E.**

Déclaration intersyndicale du 15 février 2010

Dans une déclaration commune du 15 février, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires et Unsa, appellent à une journée de mobilisation le 23 mars 2010.

Lors du Sommet social qui s'est tenu aujourd'hui, le président de la République s'est limité à annoncer une série de rendez-vous. Les organisations syndicales continuent de manifester leur profonde inquiétude sur l'emploi, le pouvoir d'achat et les retraites. Le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques. Il renvoie la question des chômeurs en fin de droits à une concertation avec le secrétaire d'Etat à l'emploi. Alors que les organisations syndicales ont récemment dénoncé les atteintes au statut général des fonctionnaires, le gouvernement ne dit rien non plus sur le malaise dans la Fonction publique. Au nom de la révision générale des politiques publiques, il supprime des emplois au détriment des missions des services publics.

La dégradation des conditions de travail et de l'emploi touche les salariés du privé comme du public.

Concernant les retraites, avec un projet de loi annoncé dès septembre 2010, le calendrier reste très serré. Les organisations syndicales affirment leur volonté d'agir pour que le débat sur les retraites prenne en compte l'ensemble des questions tant au niveau du privé que du public, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le code des pensions et la réduction des inégalités.

Les rendez-vous fixés par le président de la République et les négociations avec le patronat doivent être l'occasion d'apporter des solutions favorables aux salariés. La situation économique et sociale nécessite l'intervention convergente des salariés du public comme du privé, des retraités, des privés d'emplois, pour porter avec force leurs attentes et défendre leurs intérêts communs.

C'est pourquoi les organisations syndicales décident d'une mobilisation interprofessionnelle unitaire afin de peser sur ces différents rendez-vous. Elles décident ensemble d'une journée qui donne lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays le 23 mars. Les organisations syndicales réaffirment que la sortie de crise passe par des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et pensions, une fiscalité plus juste, des politiques publiques en faveur d'une relance économique respectueuse des impératifs écologiques.

Les salaires, l'emploi, la réduction du temps de travail, les services publics, la retraite sont les préoccupations des salariés sur notre département.

>>> Dans le Finistère, pas plus qu'ailleurs, les salariés, les populations ne se résignent à payer les frais d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

>>> Les mesures prises par le gouvernement n'ont apporté aucune réponse aux urgences sociales. Allègement de « charges patronales », suppression de la taxe professionnelle, aides massives aux banques n'ont fait que restaurer et conforter les profits des grandes entreprises, sans permettre une reprise de l'activité, ni même une baisse du chômage et le Medef en demande encore plus.

>>> Les indicateurs sur notre territoire finistérien sont en rouge. Les chiffres du chômage explosent : + 20,7 % de demandeurs d'emploi en un an. Les jeunes et les personnes dont les femmes de plus de 50 ans sont les principales victimes de cette politique de casse de l'emploi. Dans le même temps, les salariés doivent-ils accepter de travailler plus longtemps ou faire des heures supplémentaires contraintes ? Tous les secteurs professionnels sont dans la tourmente.

>>> Les TPE et PME (pour la plupart sous-traitants de grands groupes) qui représentent un fort pourcentage de nos entreprises finistériennes ne sont pas épargnées, d'ailleurs le rythme des ruptures conventionnelles de contrat de travail atteint des chiffres inquiétants : 2 778 depuis sa mise en place en août 2008.

>>> Concernant les retraites, avec un projet de loi annoncé dès septembre 2010, les organisations syndicales affirment leur volonté d'agir pour que le débat sur les retraites prenne en compte l'ensemble des questions tant au niveau du privé que du public, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, les pénibilités, le code des pensions et la réduction des inégalités.

>>> Quant aux services publics, les politiques persistent à supprimer massivement des postes indispensables à ces missions (Éducation nationale, bureaux de poste, hôpitaux, justice, etc.). Dans le Finistère, comme ailleurs, ses habitants ont besoins de services publics de proximité afin de répondre au mieux aux attentes des populations.

Les organisations syndicales prennent leurs responsabilités, elles s'unissent dans cette période pour permettre aux salariés d'être plus fort pour se mobiliser, riposter et exiger la satisfaction des revendications.

Le Finistère a des atouts.

Pour les mettre en valeur, il y a besoin de :

- >>> augmenter les salaires,
- >>> garantir et préserver l'emploi,
- >>> relancer la consommation des ménages et le pouvoir d'achat des retraités,
- >>> garantir les systèmes de retraites par la solidarité entre professions et générations,
- >>> financer la protection sociale,
- >>> relancer l'industrie et créer de nouvelles filières,
- >>> prendre des mesures en matière d'apport de nouvelles sources d'énergies, renouvelables, respectueuses de l'environnement,
- >>> permettre à tous l'accès aux services publics renouvelés.